



Paroisse évangélique réformée de La Glâne - Romont

ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 2 DECEMBRE 2020 PROCES-VERBAL

Présents : 18 personnes
16 paroissien-ne-s ayant le droit de vote

Excusés : Mme Florence Blaser, Mme Victoire du Bois -Reymond, Mme Myrta Cachin, Mme Rosemarie Paccaud, M. Luc Hintze, M. Ernst Maeder, M. Henri Gauchat.

La séance commence à 20h00.

1) SALUTATIONS

Le président salue les personnes présentes et tout particulièrement le pasteur Martin Burkhard, notre répondant au Conseil synodal.

2) NOMINATION DE 2 SCRUTATEUR-RICE-S

Le président propose Mme Nathalie Comminges et Mme Claudia Höchner. Il n'y a pas d'autre proposition. La proposition est acceptée à l'unanimité.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12.07.2020

Le procès-verbal a été mis à disposition sur Internet et à l'entrée pour consultation. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité sans modification.

4) POINT DE SITUATION DU PROJET 70

Le projet est actuellement gelé dans l'attente de l'élaboration d'un projet chiffré. Des travaux de stabilisation de la falaise nous ont été demandés par la commune de Romont. Au printemps prochain, l'Assemblée de paroisse devra se prononcer sur une proposition concrète.

5) TAUX DE CONTRIBUTION POUR LA MISSION ET L'ENTRAIDE

Le Conseil de paroisse propose le statu quo, c'est-à-dire 2 % des recettes d'impôt. Cette proposition est acceptée par l'Assemblée à l'unanimité à mains levées.

6) BUDGET 2021

a) Présentation

Le président donne la parole à M. Pralong de la fiduciaire Hervest pour la présentation détaillée du budget. Celui-ci se solde par un résultat net de CHF 2'361.25 après amortissement de l'immeuble de CHF 35'000.-.

b) rapport de la commission de révision des comptes

Mme Nicole Bardet, rapporteur de la commission de révision des comptes lit le rapport positif établi à la suite de la séance du 13 octobre 2020.

La commission remercie le Conseil de paroisse et tout particulièrement le caissier pour l'énorme

travail accompli et pour la bonne collaboration. Elle souhaite une excellente retraite à Jacques Gmehlin.

c) approbation

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

7) ELECTION DU CONSEIL DE PAROISSE

Une liste comprenant 5 candidatures est parvenue au Conseil de paroisse (RE 82.2). Parmi elles, 3 sont des candidat-e-s sortant-e-s, Mme Claudia Bujard, Mme Céline Meyrat, M. Sylvain Giraud, les deux autres sont Mme Claudia Höchner et M. Raymond Jaquet. Ces 5 personnes sont tenues pour élues (RE 82.3).

Il reste deux places vacantes au sein du Conseil de paroisse, une élection complémentaire aura lieu lors de la prochaine Assemblée de paroisse (RE 82.6).

8) ELECTION DE 3 MEMBRES DE LA COMMISSION DE REVISION DES COMPTES

Deux personnes ne se représentent pas : MM. Fritz Glauser et Frédéric Gaudin. Mme Nicole Bardet se représente et le Conseil de paroisse propose Mme Céline Gentil Martinez. Les deux candidates sont élues à l'unanimité moins une abstention. Une troisième personne sera élue lors d'une prochaine Assemblée.

9) INFORMATIONS DU CONSEIL DE PAROISSE

Retour sur la législature qui se termine, ce fut une législature difficile avec la succession de 4 présidents en 4 ans, triste record. Le Conseil de paroisse aspire à plus de sérénité dans l'avenir. En particulier, l'objectif sera de mieux remplir les missions de notre paroisse auprès des paroissiens et des enfants au catéchisme, pour permettre à toutes et tous de vivre et partager notre foi.

Il est très probable que dans l'avenir, le Conseil de paroisse fasse appel aux paroissiens pour du travail en commission.

10) DIVERS

Remerciements :

A la secrétaire, Mme Isabelle Christinet, en poste depuis 30 ans

A Mme Myrta Cachin pour son travail de sacristaine

A M. Fritz Glauser pour ses 15 ans à la commission de révision des comptes

A M. Frédéric Gaudin pour ses 7 ans à la commission de révision des comptes

Aux 2 conseillères et au conseiller de paroisse qui ont décidé de ne pas se représenter pour la prochaine législature : Mme Victoire du Bois-Reymond, Mme Claudine Koenig, M. Philippe Menoud.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'Assemblée à 20h41.

Romont, le 12.01.2021

Approuvé le

Isabelle Christinet, secrétaire

Sylvain Giraud, président